CHAPITRE I (suite)

86e Régiment d'Infanterie de ligne

La 86e Demi-brigade devient 86e Régiment d'infanterie

1803

Par un arrêté des Consuls du 1er vendémiaire an XII (22 septembre 1803), les demi-brigades, conservant les numéros qu'elles avaient reçus en 1796, reprirent le vieux nom de régiment.
La 86e à Saint-Domingue devint 86e régiment d'infanterie de ligne.

Par lettre du 10 août 1804, l'empereur donna l'ordre de reconstituer le 86e à l'aide des débris qui rentrèrent en France. Il fit connaître que cinq numéros avaient été laissés vacants pour incorporer tous les détachements d'infanterie légère et de ligne qui se trouvaient à Saint-Domingue et prescrivit au ministre de donner des ordres à tous ceux qui devaient composer les 86e et 89e de se réunir à Bayonne pour y former le 86e, qui, s'il était nécessaire serait porté à 4 bataillons.
Au mois d'avril, le dépôt du 86e était à Bordeaux où il comptait 256 hommes, tous militaires isolés, venant des Colonies.
Le 86e se reforma à Bayonne, le 22 août ; il devait recevoir dans sa composition :

Les 1er et 2e bataillons de la 86e demi-brigade
Le 1er bataillon de la 39e
Le 3e bataillon de la 71e
Le 2e bataillon de la 74e
Un détachement de la 77e.
Le 3e bataillon de la 83e, comprenant un certain nombre d'hommes venus du 3e bataillon du 49e et versés au 83e à Saint-Domingue.
Les 2e et 3e bataillons de 59e
Une portion de la 90e
Les 2e et 3e bataillons de la 110e, d'un certain nombre de sous-officiers venus des 22e légère et 82e de ligne et des militaires venus des prisons britanniques et des Etats-Unis.

En septembre, 71 hommes du 86e, venant de Saint-Domingue furent casernés à la citadelle de Bayonne.
Le 29 septembre, le dépôt du 86e comptait 336 hommes ; il avait reçu le 19 du même mois 355 hommes, officiers compris venant du 89e et 5 hommes provenant du licenciement de sa compagnie d'artillerie de Saint-Domingue. Il avait besoin de tous genres pour pourvoir à son organisation, attendu que les débris de Saint-Domingue avaient tout perdu, le 23 octobre 1804.
Le 86e reçut 167 hommes du 60e régiment de ligne venu du 7e, ce qui porta le régiment en voie de formation avec diverses incorporations et arrivées d'officiers à 510 hommes.
Le 7 vendémiaire (28 septembre) une députation de ce régiment partit pour Paris où elle assista à la cérémonie du couronnement.

Ancestramil

1805

Le 5 janvier, le dépôt occupait Bayonne et sa citadelle, il avait 110 hommes à Bayonne ; 16 hommes détachés ; 518 hommes à la citadelle et 27 hommes aux hôpitaux ou en congé.
Le 21 avril, il avait 374 hommes à Bayonne et 374 à la citadelle.
Le 4 mai, il recevait 90 conscrits de Bayonne, 22 prisonniers et 4 volontaires, en tout 848 hommes.
Le 4 juin, après avoir détaché 53 hommes à Mont-de-Marsan, il reçut 96 conscrits du département de Seine-et-Oise. Le 20 juin, le dépôt reçu 109 conscrits de Seine-et-Oise et 23 hommes d'autres corps ce qui porta son effectif à 1096 hommes.
Le 28 juin, la 2e compagnie du 2e bataillon, à l'effectif de 58 hommes, y compris les officiers, partait de Bayonne pour Mont-de-Marsan.
Au commencement de septembre, après avoir reçu des conscrits, le 4 et 20 juillet et 2 septembre, il comptait 1387 hommes y compris les officiers.

Formation des camps volants

Le 8 vendémiaire an XIII (29 septembre), le 86e parti pour Saintes, sa destination. La guerre de la 3e coalition, en portant toutes les forces de la France en Allemagne, nécessita l'organisation d'une réserve. Elle fut réunie dans les camps volants dont la lettre suivante donne l'organisation, ainsi que le but.

Saint-Cloud, le 21 septembre 1805

L'Empereur au Major Général

« Le 2e camp volant qui doit se réunir à Napoléon, s'assemblera à Poitiers. Le sénateur **GOUVION**, le commandera. Les départements de la Vendée, de Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Charente et des côtes de la Gironde jusqu'à la Vilaine seront sous son commandement. Ce camp volant sera composé du 5e régiment d'infanterie légère, des 7e, 66e et 86e régiments de ligne. Ces cinq régiments forment déjà ensemble aujourd'hui plus de 5 000 hommes. La conscription de l'an XIV (1805) les portera avant le 22 décembre à plus de 10 000 hommes. C'est là, la véritable réserve qui doit garantir Bordeaux, Nantes et marcher au secours de Brest et de Saint-Malo, de Cherbourg et même de Boulogne. Mon intention est qu'elle soit toute entière à Poitiers. Les 11 et 12 compagnies de grenadiers de ce corps, qu'on se contentera pour le moment de compléter à 60 hommes, tiendront garnison à Napoléon, aux Sables et seront toujours disponibles et en mouvement pour maintenir la tranquillité et se montrer dans ce département où leur vue ne peut que produire un bon effet.
« Le reste du camp ne marchera qu'en cas d'évènements importants. »

NAPOLEON

Le camp volant de la Vendée s'organisa à Poitiers sous les ordres du général de division **TRAVOT** ; il fut composé des :

5e léger	4 bataillons
7e de ligne	3 bataillons
66e de ligne	1 bataillon et dépôt
82e de ligne	1 bataillon et dépôt

86e de ligne 4 bataillons

Le colonel **LACROIX** arriva avec le régiment à Poitiers les 28 et 29 vendémiaire (19-20 octobre) à l'effectif de 1 214 présents, 210 hommes détachés et 75 hommes à l'hôpital. Le 5 novembre, le 86e avec ses 4 bataillons quittait le camp et se mettait en route pour Versailles, laissant un petit dépôt de 137 hommes à Napoléon. Le régiment arrivait à Paris le 24 novembre où il fut placé sous les ordres du général de division prince **Louis**.
Le 5 décembre, un bataillon de guerre fut formé (le 1er) comptant 1 002 hommes[1]. Il partit de Paris avec le colonel **LACROIX** pour renforcer l'armée du Nord et fut placé à la division de réserve.
Les 2e, 3e, 4e bataillons restés à Paris ne comptèrent plus que 416 hommes présents et 118 hommes à l'hôpital.
Le régiment reçut en 1805 divers détachements composés :

1° de 750 conscrits des départements du Calvados (180), de Seine-et-Oise (226), de Marengo (143), de la Sésia (80), de la Doise (121).
2° de sous-officiers venus des 29e léger et 82e de ligne.
3° de militaires venus des prisons britanniques et des Etats-Unis, dont les corps ont été incorporés au 86e.
4° de 256 conscrits du département de la Lys, en l'an XIV (1805).
A la fin de l'année 1805, le 86e avait à l'effectif 1 536 hommes.

Etat des Officiers du 86e Régiment d'infanterie de ligne

Colonel	**LACROIX**, du 28 mars 1801
Major	**DORE**
Chefs de bataillon	**REVEST, GROISNE, DOLISIE, KEMPFENROTH**
Quartier-maître	**THIEROT**
Adjudants-major	**GUILLEMIN, SERU, VAUDRY**
Chirurgien-major	**MARIGUE**
Aides-majors	**JOURDAIN, LEVASSEUR**
Sous-aide	**MENIER**

Capitaines

PARCHALY, SCHWAGER, BOURREZ, ORNETTE, FAVRE, GUIGNARD, LENTRETIEN, SURAN, COUTENET, PUDEPIECE, MENOU, EYS, LANDIN, LUSIGNER, PARIZOT, GRESON, AUBRY, LAFFITE, SUFFISANT, LAMBERT, GAUDOT, LAURORE, VILLEMOT, BROMARD, LIVER, DESROZIERS (11 emplois vacants).

1 Ce bataillon fut porté à cet effectif par les hommes disponibles pris dans les 2e, 3e et 4e bataillons.

Lieutenants

PEYRE-FERRY, POIRIER, LEFEBVRE, DRESSEN, VUILLAUME, VASSORT, ROBERT, LAMANDE, DEVAUX, FAURE, PIERRON, BRUNET, ROBERGE, BOURGOGNE, ANTOINE, LESSEC, GRAND, LAPIERRE, NAJEOTTE, ROYER, CHARTON, DELORS, BALLAND, LANNAUD, BONTAUD, NINON, LEJEUNE (8 emplois vacants).

Sous-lieutenants

FERREY, BERTHIER, CHERRIER, ROBERT, BARBERET, GOURREAU, DURAND, EVRARD, LERCH, LAFOND, ROBIN, CHATAIGNIER, VERDEAU, BROUTHIERE, VACHER, WASSE, WALFOG, BOSSE, HALM, FRAITCHE, RAGOUIN, FERRON, BRICE, MALLET, BIGOT, BROSSON, HUMBERT, HORMAND, DESINVAL, MORE, BEAUFRERE, DELANSY, SAUSSE, CHAPPE, VARLET

Le 1er janvier, le 1er bataillon détaché à l'armée du Nord occupait Grave, le 15, il était à Bois-le-Duc et rentrait le 3 février à Paris où le 86e fut réuni. Son 4e bataillon n'était pas encore organisé.
Les 28 et 30 mars, il partit pour Paris pour se rendre à Cherbourg où il séjourna jusqu'au 15 mai, jour de son départ pour Saint-Brieuc et Saint-Malo (13e division militaire), quartier général à Rennes, général de division **DELABORDE** composée des 15e, 47e, 70e et 86e. Cinquante hommes furent embarqués à Lorient sur les gardes-côtes « *La Guerrière* » « *La Revanchet* » et « *La Sirène* », sous les ordres du capitaine **LEDUC**, avec mission de détruire les bâtiments anglais employés à la pêche de la baleine dans la mer du Nord. Cette expédition dura six mois et ramena une centaine de prisonniers.
Le 1er juin, le 1er bataillon était à Rennes, à Saint-Brieuc et à Saint-Malo, ayant 570 présents ; le 2e bataillon à Saint-Brieuc, île de Bréhat, 445 présents, le 3e bataillon à Morlaix et aux Sept Iles, 336 présents.

Le 1er juillet le 86e occupait :

1er bataillon Saint-Brieuc et Saint-Malo
2e bataillon Auray et Saint-Brieuc
3e bataillon Sept-Iles et Saint-Brieuc
1 861 hommes

Le 1er août, le 1er bataillon était à Saint-Malo et environs ; le 2e bataillon dans les Sept-Iles et à l'île de Batz ; le 3e bataillon à Brest et environs. Le 4e bataillon n'était pas encore organisé, il comptait seulement 101 hommes.
Le 1er septembre, 1er bataillon à Saint-Malo et environs ; 2e bataillon à l'île Bréhat ; 3e bataillon à Pleuzien et Sept Iles. Un officier et 45 hommes furent embarqués à Lorient sur des bateaux garde-côtes.
Le 1er octobre, les 3 compagnies de grenadiers comptaient 10 officiers et 230 hommes et les 3 compagnies de voltigeurs avec le même effectif s'étaient rendus au camp de Napoléon-Ville commandés par un chef de bataillon, avec ceux de 47e et 70e sous les ordres du général **BOYER**. A cette date, le 1er bataillon était à Brest, Concarneau et Côtes ; le 2e bataillon à Ouessant, Conquet,

Molène ; le 3e bataillon à Brest, Crozon, Camaret ; le 4e bataillon toujours en organisation et un détachement sur les bateaux garde-côtes à Lorient.
En 1806, le major **DORE** commandait le dépôt. Le régiment reçut 1 150 conscrits dont 557 des départements de la Somme, du Pas-de-Calais et de Rhin-et-Moselle pour la partie active et 593 des Landes, du Calvados et du Nord pour la réserve.

1807

En janvier, le 86e avait son bataillon de grenadiers et de voltigeurs au camp volant de Napoléon-Ville.
Le 1er bataillon était à Saint-Malo ; le 2e bataillon à Saint-Brieuc et le 3e bataillon à Saint-Brieuc, Rennes et Pleuzien.
Par décret du 18 janvier, le 86e dut faire partie du camp volant de Pontivy qui fut formé le 20 mars et composé de trois brigades d'infanterie et d'une de cavalerie, sous les ordres du général **DELABORDE**.

Composition du camp volant de Pontivy

47e régiment 2e bataillon
86e régiment 1er et 2e bataillons
70e régiment 1er et 2e bataillons
15e régiment 3e et 4e bataillons
4e régiment suisse

Le 86e fit partie de la 2e brigade général **BRENIER**.
Les 1er et 2e bataillons, à l'effectif de 41 officiers et 1 960 hommes, se rendirent à Pontivy, laissant le 3e bataillon détaché au Sept Iles, à l'île de Bréhat et à Saint-Malo pour renforcer la garnison des côtes.
Le dépôt reçut les hommes du 89e qui rentraient en France.
Le bataillon d'élite provisoire faisait partie du régiment d'élite provisoire, commandé par le major **DANTURE** du 47e et comptait à la 1re brigade, dite d'avant-garde, sous les ordres du général **BOYER**.
En août, le 86e reçut 168 conscrits de 1808, du département du Loiret, il comptait en tout 60 officiers et 2 460 hommes. Le 15 août, le camp de Pontivy fut dissous et les troupes qui le composaient formèrent la 1re division du corps d'observation de la Gironde qui fut mise en route pour Bayonne et destinée à faire l'expédition du Portugal, sous les ordres du général **JUNOT**, gouverneur de Paris, nommé général en chef par décret du 2 août.
Chaque bataillon fut complété à l'effectif de 1 260 hommes ou 140 hommes par compagnie par le moyen du 3e bataillon.
En octobre, le 3e bataillon et le dépôt du 86e comptaient 26 officiers et 868 hommes à Saint-Malo.
Le 19, les 1er et 2e bataillons quittaient Bayonne pour entrer en Espagne.
Le 22 octobre, une compagnie de 200 hommes se rendit à Nantes pour former, avec 3 autres compagnies, une du 15e, une du 47e, une du 70e de ligne, un bataillon provisoire destiné à se rendre à Bordeaux pour faire partie du 2e corps d'observation de la Gironde.
Le 25 octobre, le dépôt mettait, à la disposition de la marine, une compagnie composée de 3 officiers et 232 soldats pour être embarquées sur deux frégates armées à Saint-Malo.
Le capitaine **DESROZIERS** du 86e, embarqué à bord de la frégate *« La Sirène »* quitta la rade le 17 janvier 1808, fut blessé le 22 mars d'un éclat de bois dans le combat qu'eut à soutenir cette

frégate contre le vaisseau anglais « *le Gibraltar* » et la frégate « L'Aigle », en rentrant de la Martinique.
Le 22 mars 1808, il avait avec lui sur le même bateau le lieutenant **DIEL**.

Division d'Observation

des

Pyrénées-Occidentales

Le 20 novembre, six compagnies du 3e bataillon, (chef de bataillon Lambert), fortes de 840 hommes, quittaient Saint-Malo pour se rendre à Bordeaux où elles devaient arriver le 15 décembre. Ce bataillon, avec le 4e du 15e de ligne, les 2e et 3e du 47e, le 3e du 70e et le bataillon suisse, faisait une force de 3 à 4 000 hommes qui se réunis à Saint-Jean-Pied-de-Port, sous le nom de division des Pyrénées-Occidentales, commandée par le général **MOUTON**.

Le 86e avait reçu dans l'année 545 conscrits des départements du Calvados et de l'Oise. Le 1er décembre, le dépôt à Saint-Malo, comptait 14 officiers et 237 hommes.
Le 1er janvier, le 1er bataillon, commandant **REVEST**, le 2e bataillon, commandant **BAZIN** et l'état-major étaient à Lisbonne, 1re division, armée du Portugal ; ils comptaient 54 comptaient 54 officiers et 1 858 hommes.
Le 1er février, le dépôt reçut l'ordre de se mettre à la disposition de la marine, 2 officiers et 66 soldats pour être embarqués sur le brick *« Le Milan »*. Le lieutenant **RICHARD** faisait partie de ce détachement. Parti le 3 mars du port de Saint-Malo, il fut fait prisonnier des Espagnols, le 3 septembre, il débarqua à la Corogne le 19 janvier 1809.

Un décret du 18 février fixa la composition du régiment d'infanterie à 5 bataillons ; la 5e de dépôt, auquel le major devait toujours être attaché. Les bataillons de guerre à six compagnies dont une de grenadiers et une de voltigeurs.
Le 5e bataillon fut formé à Saint-Malo.

Analyse

du Décret relatif à l'organisation de l'Infanterie

Palais des Tuileries, 18 février 1808

Art. 1er – Les régiments d'infanterie de ligne et d'infanterie légère comprendront un état-major et 5 bataillons. Les 4 premiers bataillons prendrons la dénomination de bataillons de guerre, le 5e celui de bataillon de dépôt.
Art. 2 – Chaque bataillon de guerre sera commandé par un chef de bataillon ayant sous ses ordres un adjudant-major et 2 adjudants sous-officiers et sera composé de 6 compagnies dont une de grenadiers et 4 de fusiliers qui seront d'égale force.

Ancestramil

Art. 3 – Le bataillon de dépôt aura 4 compagnies, le major sera toujours attaché à ce bataillon. Un capitaine, désigné par le ministre sur la proposition faite par le colonel, commandera le dépôt sous les ordres du major ; il commandera en même temps une des 4 compagnies ; il y aura en outre au dépôt à adjudant-major et 2 adjudants sous-officiers.
Art. 4 – L'état-major du régiment comprendra 1 colonel, 1 major, 4 chefs de bataillon, 5 adjudants-majors, 1 quartier-maître trésorier, 1 officier payeur, 1 porte-aigle, 1 chirurgien major, 4 autres chirurgiens, 5 sous-aides chirurgiens, 10 adjudants, les 2e et 3e porte-aigle, 1 tambour major, 1 caporal tambour, 8 musiciens dont 1 chef, 4 maîtres ouvriers.
La compagnie comprendra : 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 sergent-major, 4 sergents, 1 caporal-fourrier, 8 caporaux, 121 grenadiers ou fusiliers ou voltigeurs, en tout 140 hommes.
Art. 5 – Il y aura 4 sapeurs par bataillon pris dans la compagnie de grenadiers, ainsi que le caporal.
Art. 7 – Quand les compagnies seront présentes on agira toujours par division.
Art. 8 – Dans les régiments à 3 bataillons, la compagnie de grenadiers, celle des voltigeurs et les 4 compagnies de fusiliers du 1er bataillon actuel, formeront le 1er bataillon. La compagnie de grenadiers, celle de voltigeurs et les 4 premières compagnies de fusilier du 2e bataillon actuel formeront le 2e bataillon.
Les 3 dernières compagnies du 1er bataillon actuel et les 3 dernières formeront le 3e bataillon.
La compagnie de grenadiers et celle de voltigeurs et les 4 premières de fusiliers du 3e bataillon actuel, formeront le 4e bataillon.
Enfin, les 3 dernières du 3e bataillon et la compagnie supplémentaire détachée de l'un des régiments à 4 bataillons, formeront le bataillon de dépôt.
Art. 17 – L'aigle sera toujours là où il y aura les plus de bataillons réunis.

Napoléon

Les 1er et 2e bataillons servirent à former le 3e.
Les 6 compagnies du 3e bataillon partis de Saint-Malo pour la division des Pyrénées-Occidentales formèrent le 4e bataillon.
Au mois de mars, les 1er, 2e et 3e bataillons faisaient le service de la place à Lisbonne. Le 4e bataillon, commandant **LAMBERT** était à Lecombéry à la division des Pyrénées-Occidentales, sous les ordres du général **MOUTON**, comprenant les 1ers bataillons des 15e, 47e, 70e et 86e. Il comptait 5 officiers et 170 hommes.
Le 15 juillet, 2 compagnies du 5e bataillon étaient destinées à faire partie du camp de Rennes
Au 1er août, le 4e bataillon ne comptait encore que 6 officiers et 222 hommes, mais tout ce qui devait lui appartenir avait reçu l'ordre de le rejoindre la 1er septembre.
Le 86e avait 2 bataillons à l'armée du Portugal ; le 4e bataillon à la division des Pyrénées-Occidentales, 2 compagnies au camp de Rennes, les 2 autres compagnies étaient réparties à Brest (327 hommes) et dans les îles d'Ouessant, de Molène et de Batz.
Le 1er décembre, le 4e bataillon était au 2e corps de l'armée d'Espagne, 2 compagnies du 5e au 8e corps et les deux autres à Saint-Malo.
En octobre, les 2 bataillons du 86e revenant du Portugal se réorganisent à Angoulême et formèrent trois bataillons. En novembre, les deux premiers bataillons furent complétés à Bordeaux avec les hommes disponibles du 3e et avec 2 compagnies du 5e bataillon (4 officiers, 225 hommes) parties de Rennes le 25 octobre où elles comptaient au 1er bataillon provisoire, sous les ordres de Monsieur **TOFFIER**.

En passant à Auray, ce détachement avait laissé le capitaine **LANDIN** pour remplir les fonctions de commandant de place, avec ordre de rejoindre son corps le 25 novembre, puis arrivé à Nantes, il avait été envoyé à Beaupréau (Maine-et-Loire) pour y faire cesser les troubles faits par des bandes de brigands et il n'arriva à Bordeaux que le 22 novembre, juste assez à temps pour verser ces hommes aux deux premiers bataillons du régiment.
A la fin de novembre, le 3e bataillon et les deux compagnies du 5e bataillon se mirent en route pour retourner au dépôt y recevoir des jeunes soldats.

1809

Au mois de janvier, les 1er et 2e bataillons du régiment reçurent le 4e bataillon qui faisait jusqu'alors partie du 2e Corps et le VIIIe corps était dissous.
Les 1er, 2e et 4e bataillons du régiment comptaient à la division **DELABORDE** du 2e corps ; le 3e bataillon, arrivé au dépôt, avait reçu l'ordre de se reformer avec des conscrits de la levée complémentaire.
Le 5e bataillon et le dépôt avaient été envoyés à Brest (11e division militaire), à l'effectif de 10 officiers et 228 soldats et un petit dépôt comprenant 3 officiers, 81 soldats, était resté à Bayonne pour les bataillons entrés en Espagne.
En avril, les 1er, 2e et 4e bataillons étaient à la 4e division, général **HEUDELET**, du 2e corps d'armée d'Espagne (Soult).
D'après l'ordre de l'empereur du 13 mars, les 3e et 5e bataillons entrèrent dans la formation du 1er régiment qui devait se réunir à Pontivy et le dépôt retournait à St-Malo.
Un officier et 54 hommes embarqué sur le « *.sus* » à Lorient et sur « *le Fanfaron »* à Brest furent faits prisonniers des Anglais au mois d'octobre.
Le 6 novembre, le 3e bataillon, complété à 820 hommes partit de Rennes pour former avec les 4es bataillons des 10e, 15e et 45e de ligne, la 2e brigade général **VALENTIN**, de la 1re division de réserve, général **LOIZON**. (Loison)
Le 10 décembre, les 4 compagnies du 5e bataillon, commandées par un lieutenant et n'ayant que deux sous-lieutenants, quittèrent Saint-Malo pour se rendre à Bordeaux où elles devaient faire partie de la 1re brigade, général **MONTMARIE**, de la 2e division de réserve, général **REYNIER**.
La plupart des soldats de ce bataillon, n'ayant rejoint que depuis un mois ne connaissaient pas les premières leçons de l'école de peloton.
A la fin de décembre le major **GANIVET**, du 86e recevait l'ordre de rejoindre en poste à Bayonne, les troupes de la 2e division de réserve pour y être employé. Les 1er, 2e et 4e bataillons du régiment étaient au camp de Talaveyra (Talavera) à l'effectif de 54 officiers, 1 139 soldats présents et 241 hommes aux hôpitaux.
Le régiment avait reçu 600 conscrits des départements de l'Ourthe et de Seine-et-Oise et 700 rappelés des classes antérieures (1806, 1807, 1808) des départements de l'Aveyron, des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de Maine-et-Loire et de la légion de Rennes.

1810

En janvier le dépôt seul était à Saint-Malo, 8 officiers et 370 hommes, avec les détachements suivants : 55 hommes étaient embarqués sur la 5e division des bâtiments garde-côtes à St-Malo.
1 officier et 132 soldats embarqués sur « *La Néreïde »* à Saint-Malo, le 13 novembre 1809, débarquèrent le 3 avril 1810.
Un détachement embarqué sur « *La Flûte »*, « *La Necessité* » le 16 janvier tomba entre les mains des Anglais le 21 février.

Le petit dépôt de Bayonne comptait 1 officier et 57 soldats.

Par ordre de l'empereur, en date du 7 mai, 2 compagnies de 120 hommes chacune furent envoyées au dépôt, un détachement à Belle-Ile.
Au mois d'août ces deux compagnies, 20 officiers et 348 hommes formèrent avec deux compagnies du 47e et 4 compagnies du 4e régiment suisse, aussi en garnison dans le même lieu, un bataillon qui dut porter le nom de bataillon provisoire de Belle-Isle, général **QUANTIN**.
En septembre le dépôt envoyait à Nantes 200 hommes du régiment où se réunissait le 2e bataillon de marche provisoire de l'armée de Portugal.
Le 15 septembre, le dépôt recevait l'ordre de fournir 200 hommes au 2e bataillon expéditionnaire, en formation à La Rochelle.
En octobre, le 5e bataillon était en route pour Saint-Malo (13e division militaire) et le dépôt recevait 995 conscrits des départements de la Creuse (365), Loir-et-Cher (187), Landes (351), Loiret (89).

1811

Le 17 juin, les 4 bataillons du 8e corps d'armée sous les ordres du colonel **LACROIX** qui rentrait en France, arrivaient à Bayonne pour former la réserve de Bayonne, sous le nom de brigade des 4 bataillons de l'armée de Portugal.
Les cadres du 4e bataillon, commandant **JONNEAU**, comptaient 21 officiers, 77 sous-officiers et 26 soldats.
Le dépôt avait l'ordre d'envoyer à ce bataillon tous les hommes disponibles pour le compléter et les 3 premiers bataillons faisaient partie de la 5e division de l'armée du Portugal.

Par décret du 4 avril M. **PELECIER** était nommé colonel du 76e en remplacement de M. Le baron **LACROIX** admis à la retraite.
Le 1er décembre, le 3e bataillon de l'armée de Portugal versait ses hommes disponibles dans les 2 premiers bataillons et recevait l'ordre de rentrer en France avec ses cadres seulement. A la même date, le 4e bataillon était au camp devant Bayonne.

1812

Le 5e bataillon et le dépôt étaient à Saint-Malo.
Les cadres du 3e bataillon, sous les ordres du commandant **LUSINIER** quittaient l'armée le 1er février pour se rendre à Saint-Malo. Le 27 février les hommes disponibles des 3 dernières compagnies du 4e bataillon furent versés dans les 3 premiers et les cadres partirent pour le dépôt ; les 3 premières entrèrent dans la formation du 3e bataillon provisoire de la réserve de Bayonne.
En avril, le 5e bataillon avait 3 compagnies à Saint-Malo et 1 compagnie (la 2e) sur le vaisseau « Le Golymen (Golymin) à Lorient sous les ordres du major **GANIVET**. Le dépôt recevait des conscrits de la Corrèze et de la Haute-Vienne.
Au mois d'octobre, le 3e bataillon en rentrant d'Espagne avait été arrêté à Bayonne pour entrer en formation de la 4e brigade provisoire, réserve de l'armée de Portugal et les 3 compagnies du 4e bataillon, devenues avec une compagnie du 70e, 3e bataillon provisoire de Bayonne, étaient détachés en Cerdagne.
En décembre, ces trois compagnies étaient détachées à Roses où elles tenaient garnison.
Le dépôt et le 5e bataillon, 18 officiers et 208 soldats à Saint-Malo, avec les cadres du 4e bataillon, 10 officiers et 90 hommes et le 3e bataillon venaient d'arriver, à l'effectif de 13 officiers et 155 hommes.

Le 5e bataillon avait 3 compagnies à Brest, une compagnie (la 2e) avait embarqué.
1 officier et 42 hommes sur *« Le Prégel »*
1 officier et 38 hommes sur *« La Revanche »*
28 hommes sur le *« Garde-Côtes »*.
Cette compagnie, avec les deux détachées à Belle-Ile, partirent de Rennes pour la Grande armée.

1813

Le 1er janvier, le 86e avait ses 2 premiers bataillons en Espagne, le 3e à Saint-Malo, le 4e, 3 compagnies en Cerdagne, 3 à Saint-Malo et le 5e bataillon et le dépôt à Saint-Malo.
En février, le 3e bataillon, commandant **LAMBERT**, part pour la Grande armée où il forma, avec le 3e bataillon du 47e, le 25e régiment provisoire (20e division, 6e corps).
A la fin de mars, le 2e bataillon devait être fondu dans le 1er bataillon restant en Espagne puis, ses cadres devaient rentrer en France. Il arriva à Saint-Malo le 30 mai et fut désigné pour faire partie de la 23e demi-brigade à la 6e division de réserve de Rennes.
Le 6e bataillon comptait 4 officiers et 22 hommes était en formation au dépôt.
Au mois de mai, la compagnie du 5e bataillon envoyée à la Grande armée, revenait d'Allemagne.
En juin, le dépôt recevait des conscrits de la Vendée et de la Vienne.
En septembre, le 2e bataillon, sous les ordres du commandant **BOURDON** et les 3 dernières compagnies du 4e bataillon se rendaient à Mayence avec des conscrits de la marine pour faire partie du corps d'observation de Bavière.
Au mois de novembre, les 4e et 6e bataillons furent fondus avec les 2e et 3e du régiment, à l'armée de Mayence, et les cadres des 2 premiers revinrent à Saint-Malo.

1814

En janvier 1814, le 1er bataillon était à Navarrenx avec un petit dépôt à Ayherre ; les 2e et 3e bataillons étaient bloqués dans Mayence.
Le 4e bataillon avait 3e compagnies à Saint-Malo et les 3 autres dans les Pyrénées-Orientales.
Un détachement du 5e bataillon, à l'effectif de 250 hommes, était à Meaux en marche sur Mayence, mais le 15 il était envoyé à Troyes et fut versé dans les 3 compagnies du 4e bataillon, commandant **PARISOT**, parties de Saint-Malo le 6 janvier, comptant à la division de la réserve de Paris.
Le 6e bataillon dont les cadres avaient quitté Mayence à la fin de 1813 pour retourner au dépôt, partait de Saint-Malo le 13 janvier, à l'effectif de 11 officiers et 855 hommes, pour se rendre à Troyes mais il fut détourné de sa destination et arriva à Paris le 30.
Le 6 février, un détachement de 32 officiers et 42 soldats destinés au 6e bataillon, se mit en marche pour Paris où il arriva le 22 février.
Le 12, un deuxième détachement de 16 sous-officiers et soldats, sortant des hôpitaux, rejoignait le 6e bataillon dont les hommes furent versés au 107e et les cadres étaient retournés à Paris.
Au mois de mars, le 6e bataillon partait de Vincennes pour escorter un convoi de munitions d'artillerie et l'excédant des cadres servit à encadrer des gardes nationaux et des conscrits qui furent envoyés à l'armée.

Restauration

Une ordonnance royale du 12 mai réduisit à 90, le nombre des régiments d'infanterie de ligne, composés chacun de 3 bataillons à 6 compagnies dont 1 de grenadiers et 1 de voltigeurs ; les 30 premiers conservèrent leurs numéros : le 86e devint 74e ayant pour destination Saint-Malo.
Il devait recevoir deux bataillons du 119e.
La situation des bataillons du 86e au mois de mai était la suivante :

1er bataillon	14 officiers	407 hommes	à Castelnaudary
2e et 3e	29	964	à Mayence
3 Cies du 4e bat.	13	28	à Pouilly
3 Cies du même bat	(armée de Catalogne à Collioures et St-Elme.		

Le 5e bataillon et le dépôt étaient à ….
Le 6e bataillon était cantonné à Mantes.

Dès la fin de mai, un grand nombre d'officiers, sous-officiers et soldats rentrèrent des prisons de l'ennemi et rejoignirent le régiment à Saint-Malo. Les bataillons qui appartenaient aux différentes armées rentrèrent.
Le 1er bataillon de Castelnaudary à Saint-Malo, vers le 13 juillet,
Les 2e et 3e bataillons de Mayence à Saint-Malo, vers le 6 juillet,
Le 4e bataillon (3 compagnies) du fort de Figuières à Saint-Malo, en juin,
Les 1er et 4e bataillons du 119e de Castelnaudary à Saint-Malo, le 14 juillet,
Le 3e bataillon du 2e tirailleurs d'Orléans à Saint-Malo, le 14 juillet.
Le 15 juillet, le 86e avait tous ses éléments réunis à Saint-Malo, en tout 126 officiers et 1 657 hommes.
En septembre, le régiment fut formé à 3 bataillons de 6 compagnies et les officiers qui ne purent entrer dans cette organisation furent mis à la suite, avec droit aux deux tiers des places vacantes.

1815

Au commencement de janvier, le 74e figure sur les situations, avec les compositions suivantes :

Colonel **PELECIER**
Etat-major à Saint-Malo, 11 officiers, 13 hommes
1er bataillon - commandant **EYS**, 11 officiers, 344 hommes
2e bataillon - commandant **BOURDON**, 14 officiers, 319 hommes
3e bataillon à Saint-Brieuc, commandant **LAMBERT**, 13 officiers, 315 hommes
à la suite, 16 officiers et 4 hommes.

Le régiment avait l'ordre de se rendre à Brest où le 3e bataillon se trouvait déjà au mois de mars.

Cent Jours

Le décret du 28 mars, appela les officiers, sous-officiers et soldats qui avaient quitté l'armée pour quelque raison que ce fût, à rejoindre leur corps et à courir à la défense de la patrie.

Le 1er bataillon, commandant **EYS**, 24 officiers, 528 sous-officiers et soldats et le 2e bataillon, commandant **BOURDON**, 17 officiers et 422 sous-officiers et soldats quittèrent Saint-Malo vers le 13 mars pour se rendre à l'armée où ils firent partie de la 11e division militaire général **LEMOINE** à Rocroi.

Un décret du 20 avril rendit aux régiments leurs anciens numéros, le 74e redevient le 86e.

Au mois de mai, les 3e, 4e et 5e bataillons étaient à Brest avec le dépôt.

Licenciement de l'armée

Après être remonté sur le trône, le roi Louis XVIII rendit une ordonnance qui licenciait l'armée, elle porta la date du 3 août et fut appliquée aux bataillons du 86e.
Les 1er et 2e bataillons furent licenciés à Agen, le 30 septembre.
Les 3e, 4e et 5e bataillons et dépôt le furent à Brest. Les débris du régiments dirigés sur Brest, servirent à la formation de la 27e légion ou légion du Finistère qui devint en 1820, 15e régiment d'infanterie de ligne.

Ancestrami